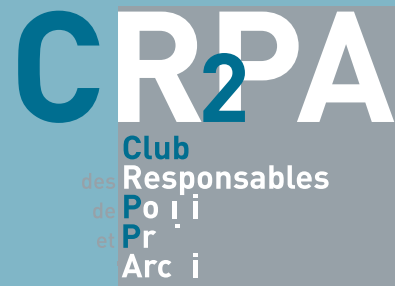


# → Les Référentiels du CR2PA



l'archi i

## L'archivage managérial

Pour en savoir plus,  
rendez-vous sur :  
[www.cr2pa.fr](http://www.cr2pa.fr)



#### Le bon niveau

*Le CR2PA est un think tank qui fait évoluer les idées sur un problème qui, aujourd'hui, n'est pas pris en compte au bon niveau dans l'entreprise.*

Pierre FONLUPT, Président du Directoire de PLUS SA,  
 Président de la Commission  
 Nouveaux Dialogues du MEDEF

# L'archivage, une affaire de management

L'archivage managérial, expression française correspondant au « records management », est la réponse à une question que toutes les entreprises se posent : comment faire en sorte que les documents qui engagent la responsabilité de l'entreprise soient identifiés, bien conservés, sécurisés et accessibles selon leur nature, pendant le temps nécessaire, tout cela au meilleur coût ?

L'archivage a toujours contenu un volet managérial, pour la simple raison que tracer ou non une décision ou un constat, archiver ou non un document, conserver ou détruire des données, est un geste fort, un geste qui engage la responsabilité des dirigeants dès lors que ces documents fondent les droits et supportent les intérêts de l'entreprise et de ceux qui y travaillent.

Mais le « tout numérique » renforce cette dimension managériale de l'archivage et constitue une vraie rupture, plus large que celle que l'on décrit souvent. En effet, il ne s'agit pas seulement d'un changement de support ; l'enjeu réel tient à la multiplication des risques liés à une information diffuse, mal maîtrisée, avec une explosion des volumes de données et une banalisation des réseaux qui font de l'entreprise une entreprise aux fenêtres grandes ouvertes ...

Les réponses technique et technologique à ces changements ne sont pas suffisantes. Elles doivent être précédées de « règles du jeu » associées à des responsabilités. Règles et responsabilités doivent être clairement définies par la ligne managériale.

L'archivage managérial, c'est d'abord la prise de conscience que, sans règles d'archivage, l'entreprise s'expose à des risques sérieux qui peuvent mettre en cause sa survie. L'archivage managérial, c'est traduire dans le quotidien de l'entreprise le fait que :

- les dirigeants, et tous les managers, sont responsables de la production des traces de l'activité de leur entreprise, de ce qui est fait et dit au nom de leur entreprise, et de fait qui engage l'avenir, voire la pérennité de l'entreprise ;
- les décisions doivent être documentées et les actes archivés avec leurs justificatifs et conservés de manière appropriée ;
- l'information inutile ou périmée doit être systématiquement détruite ;
- les documents produits ou gérés au nom de l'entreprise, qui ont valeur de preuve et qui l'engagent doivent être en permanence sous contrôle : le dire dans une politique d'archivage est un premier acte responsable ;
- le choix des outils ne doit absolument intervenir qu'après la définition des règles et des responsabilités ; il n'est qu'un moyen pour y parvenir et non une finalité en soi.